

Bulletin Municipal

LOHEAC 2017



EDITO

En ce début d'année 2017, voici le traditionnel bulletin annuel de la commune qui retrace l'année écoulée, annonce l'année à venir et vous apporte de nombreuses informations pratiques.

❖ Un grand nombre de réalisation en 2016

Tout d'abord, nous avons vu la mise en service, par le Département, de la 2x2 voies reliant Rennes à Lohéac.

Ensuite, à l'échelle de l'intercommunalité, en décembre, c'est l'aire de connexion intermodale, baptisée « Aire du Portal », qui a été réalisée.

La culture n'est pas en reste puisqu'un important travail est mené pour la mise en réseau de l'ensemble des médiathèques de l'intercommunalité. J'en profite pour remercier les bénévoles qui s'investissent dans ce projet et qui font vivre ce lieu sur notre commune.

En 2016, exposition et spectacle ont été proposés et bien appréciés par les enfants.

Au niveau communal, le mois d'avril a vu la mise en ligne du site internet de Lohéac.

Vous avez pu découvrir également, au cours de l'année, des évolutions concernant l'aménagement de la commune.

L'ensemble des marquages au sol de la voirie a été refait et un parking empierré a vu le jour rue du stade, permettant une meilleure sécurité des piétons dans l'espace dédié aux pratiques sportives.

Au stade également, depuis le début de l'été une structure multisports permet la pratique du basketball, du football, du handball et des sports de filet. Cet équipement profite aussi aux élèves des écoles.

Dans le domaine scolaire cette année, l'école des Panvolettes a vu son parc informatique renouvelé avec l'acquisition de quatre ordinateurs et d'un tableau blanc interactif.

Puis, le grand projet de 2016 est maintenant opérationnel : le restaurant scolaire et les salles multifonctions accueillant la garderie. L'inauguration de ces locaux, baptisés *L'Escale de la Forge*, a eu lieu le 19 novembre dernier en présence de nombreuses personnalités et de villageois venus découvrir les lieux.

Le coût de cette opération s'élève à un montant de 817 954 € HT. La recherche de financement nous a permis d'obtenir des subventions à hauteur de 70 % (Europe, Etat, Région, Département, Pays, Réserve parlementaire) pour un total de 531 249 €.

Ce changement s'est accompagné, à la rentrée 2016, d'un nouveau fonctionnement au niveau des repas servis au restaurant scolaire. Il est fait appel à un prestataire extérieur, l'entreprise Convivio. Les menus sont élaborés par une diététicienne et soumis régulièrement aux membres de la commission *restaurant scolaire*. Ils intègrent des produits locaux et proposent régulièrement une thématique (bio, régionaux).

Cette année encore, les enfants ont pu bénéficier des temps d'activités périscolaires, les TAP. Instaurée depuis 2014, cette réforme représente un coût pour Lohéac d'environ 13 000 € par an. La participation des familles représente 11,7 % du coût réel des activités.



Aux abords du restaurant scolaire, un aménagement a été réalisé afin de créer un accès à ce site par la rue de la Poste. Cela a permis notamment de rénover le bâtiment accueillant le Distributeur automatique de billets (DAB) et l'ancienne propriété Vallée.

Par ailleurs, rue de l'avenir, les 5 lots viabilisés ont tous trouvés preneurs, les premières constructions sont déjà visibles. C'est la création d'un nouveau lotissement : *La lande de la cour neuve*.

Nous avons aussi continué à travailler sur l'actualisation des données du cimetière. Vous avez ainsi peut-être remarqué l'apparition de plaques sur certaines sépultures invitant les personnes concernées à se rendre en mairie.

Enfin, les fêtes de fin d'année vous ont permis de découvrir l'investissement réalisé dans de nouvelles décorations et illuminations de Noël, apportant un esprit festif à notre centre-bourg !

Ce qui a été fait illustre la volonté de notre village d'offrir à ses habitants une qualité de vie réelle et visible, une image dynamique, moderne, éco-citoyenne et touristique. Lohéac est un lieu où l'on se sent bien. Si bien que nous avons enregistré, en 2016, 5 naissances, 2 mariages, 8 demandes de permis de construire et 48 inscriptions électorales (représentant près de 10% du nombre total d'électeurs).

Que souhaiter de plus ? Que l'année à venir soit aussi riche et que l'on puisse proposer à nos concitoyens de nouvelles raisons de continuer à vivre à Lohéac.

❖ Les grandes orientations de l'année et de celles à venir

En lien avec le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale de Vallons de Haute-Bretagne Communauté, une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est déjà en cours. Pour cela, afin d'en optimiser le coût, nous mutualisons un bureau d'étude avec les communes de Guipry-Messac et Saint-Malo-de-Phily. Cette étude s'étalera sur 2017-2018.

Le monument aux morts du cimetière va bénéficier d'une réfection.

La commune devra cette année entamer une mise aux normes d'accessibilité de certains bâtiments publics.

Rue de l'avenir, de nouveaux lots vont être viabilisés.

L'investissement principal de cette année sera la validation des phases d'étude pour l'évolution des vestiaires au stade.

D'autres projets sont souhaités tels que le remplacement d'une partie de l'éclairage public, la rénovation du parking Châteaubriant et l'aménagement d'une liaison piétonne entre *l'Aire du Portal* et le bourg.

Comme vous le voyez, nous ne sommes pas à court d'idées. Par contre, ceci ne pourra se faire qu'avec le budget adéquat. En l'occurrence, certains de ces projets pourront se décliner sur plusieurs années.

J'adresse un remerciement chaleureux au Secrétaire Général de la commune, Joël, qui a passé 5 années à nos côtés, qui a su s'intégrer à la vie du village et aux besoins des élus. Il rejoint une mairie du Finistère, lui permettant notamment de se rapprocher de sa famille et de bénéficier d'une évolution de carrière.

Il est remplacé par Mélanie, qui occupait un poste administratif sur notre commune depuis bientôt 4 ans et que certains d'entre vous connaissent.

Au sein du personnel communal, nous accueillons également M. Jean-Marc Guidoux en tant que référent du service technique.

Des remplacements sont en cours : Sylvia Chauvel, dans le cadre du congé maternité de Mélanie Thomas et Evelyne Boduin en l'absence de Marie-Eve Hoguet . Bienvenue à eux.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à Isabelle Le Nabat, infirmière et à M. Celbert, entrepreneur, qui se sont installés sur la commune.

J'ai une pensée également pour les habitants de Lohéac et les bénévoles des différentes associations sans oublier les artisans et les commerçants pour leur dévouement et leur engagement. Ils font vivre à notre village des moments festifs, d'émotion et de plaisir.

A l'instar du Rallycross qui, cette année encore, a rassemblé une foule importante malgré les contraintes du plan Vigipirate.

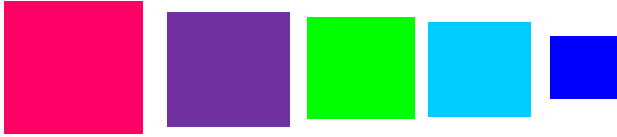
Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux. Bonne année à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année vous voit tous en bonne santé, qu'elle soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

Patrick BERTIN

L'évolution au sein du service administratif a entraîné un léger retard dans la parution de ce numéro.

Nous nous en excusons et vous remercions de votre compréhension.

Magazine édité par la mairie de Lohéac. Directeur de la publication : P. Bertin, maire. Conception : Mélanie Triquet, service communication. Impression : IPO. Tirage : 400 exemplaires



SOMMAIRE

Vie municipale

Horaires et contacts	6
Formalités administratives	7
Permanences	8
Etat-Civil 2016	9
Tarifs communaux	10
Urbanisme et Elections	12
Personnel communal	13
L'Escale de la Forge	14
DAB et la Maison de Louisa	16
Le cimetière et l'inauguration 2x2 voies ...	17
Aire du Portal et structure multisports	18
Médiathèque et site internet	19
TAP et repas CCAS	20
Commémoration	21
Illuminations de Noël	22

Vie scolaire

A.E.P.E.C.	23
École privée Saint-Sauveur	24
École publique Les Panvolettes	26

Vie locale et associative

Association LALAC	28
Le Club des Retraités	32
Supermotard	33
A.S.K.	34
Réveil gymnastique	36
Vide-greniers	37
Réveil football	38
Taekwondo	39
Comité des fêtes	40
Rallycross	41
La maladie de Charcot	42
Vide-dressing party	43

Infos paroissiales

La Paroisse	44
-------------------	----

Infos diverses

Cabinet infirmier et Planning familial	45
Timbres fiscaux électroniques	46
Autorisation de sortie du territoire	47
Aménagements au jardin.	47
Brûler ses déchets verts	48
Stop au démarchage téléphonique !	48
Démarchage panneaux solaires	49
Numéros utiles	50
Calendrier des fêtes	52

Mairie et Agence postale



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-17h

Le mercredi après-midi : fermeture des services

Levée du courrier à 16h30 tous les jours sauf le mercredi, à 12h

Téléphone Mairie : 02.99.34.10.20

Téléphone Agence postale : 02.99.34.15.99

Télécopie : 02.99.34.09.04

Adresse mail : mairie.loheac@orange.fr



Municipalité

Monsieur BERTIN Patrick, Maire,

Madame CLOLUS Marie-Annick

1^{ère} Adjointe

Monsieur ROCHER Jean-René, 2^{ème} Adjoint,

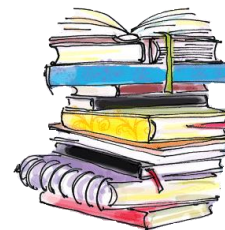
Adjoint aux finances

Monsieur ROBIN Claude, 3^{ème} Adjoint,

Adjoint aux travaux et à la sécurité

Madame HEDREUL Annie,

Adjointe à la vie scolaire et sociale



Médiathèque

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi de 11h à 12h15 et de 16h30 à 18h

Samedi de 10h à 12h

Les inscriptions et les prêts sont gratuits. De nombreux et divers livres sont à disposition : romans, documentaires, BD...et bien d'autres encore !

Téléphone : 02.99.34.18.93

Nouveaux Habitants



Vous avez élu domicile à LOHEAC, nous nous en réjouissons.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie, nous pourrions vous fournir divers renseignements sur la vie locale. Cette démarche facilite également la gestion de certains services publics (*garderie, cantine, ordures ménagères...*) ou l'accomplissement de différentes tâches administratives comme l'inscription sur la liste électorale.

Demande de carte grise

Vous pouvez imprimer le certificat d'immatriculation via le site www.service-public.fr. Le dossier complet est ensuite à retourner ou à déposer à la Sous-Préfecture de Redon qui traite les dossiers et leur suivi. La mairie ne traite plus les dossiers de demande de carte grise.



Carte Nationale d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, dans le cadre de la réforme des Préfectures, seules les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales peuvent recueillir les demandes de création ou de renouvellement de carte nationale d'identité. Il s'agit des communes qui sont également habilitées pour les demandes de passeports (27 communes en Ile-et-Vilaine). Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la CNI, titre désormais valable 15 ans, qui reste gratuit sauf en cas de perte ou de vol.

Pour Lohéac, les communes les plus proches sont Guipry-Messac et Guichen. Sur rendez-vous : appelez le 02.99.79.41.24 pour Guipry-Messac et le 02.99.05.75.75 pour Guichen.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Recensement Militaire

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ?

Vous êtes concernés par le recensement militaire.

Dès que votre enfant atteint cet âge (ou dans le mois qui suit), il doit (ou son représentant légal) se présenter en Mairie, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Suite à quoi, il lui sera délivré une attestation de recensement (aucun duplicata ne sera délivré, nous vous conseillons d'en faire des photocopies et de le numériser). Il sera ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté et, à ses dix-huit ans, sera inscrit d'office sur les listes électorales.



Permanences

A Lohéac

- **CONSEILLER GENERAL – M. Franck PICHOT - Mairie**
S'adresser à la Mairie pour connaître les dates et horaires de permanences du canton
- **ASSISTANTE SOCIALE - Mairie**
Le jeudi matin, 1 fois par mois - Sur rendez-vous auprès du C.D.A.S. Guichen au 02.99.52.02.22.

Sur le territoire de Vallons de Haute-Bretagne communauté

- **DÉPUTÉ – M. Jean-René MARSAC (ou son assistante)**
Mairie Guichen sur rendez-vous au 02.99.72.12.16. selon un calendrier établi par son secrétariat.
- **ARCHITECTE CONSEIL - M.Manneheut**
Guichen, le 1^e lundi et 3^e jeudi du mois (uniquement sur rendez-vous auprès de la mairie de Guichen au 02.99.05.75.75)
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE Guichen – M BOISROUX** sur rendez-vous au 02.99.05.75.75
- **Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)**
Guichen -18 rue du commandant Charcot tel 02.99.52.02.22
Guipry-Messac - permanence le jeudi de 9h-12h30/14h -16h15
sur rendez-vous auprès du CDAS de Guichen
- **C.L.I.C. Informations aux personnes âgées**
Guichen : 26, rue du commandant Charcot tel 02.99.52.01.59
Guipry-Messac : le 2^e et 4^e mardi matin du mois 52, rue avenue du port.
- **CONSULTATIONS PMI**
Guichen : CDAS – 18 rue du commandant Charcot. *Sur rendez-vous au 02.99.52.02.22*
- **A.D.M.R (Aide à Domicile en Milieu Rural)**
36, rue de la Gare - 35890 **Bourg-des-Comptes**
Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h30
Permanence téléphonique 02.99.52.19.31
- **OFFICE INTERCANTONAL Sport et Jeunesse Maure - Pipriac**
36 rue de l'Avenir 35550 **Pipriac** - Tel 02.99.34.46.36 - <http://officemaurepipriac.fr/>
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous
- **EMPLOI**
 - **POINT ACCUEIL EMPLOI (P.A.E) Accueil tout public -uniquement sur rendez-vous l'après-midi.**
Guichen- Le Réso, 26 rue du Commandant Charcot, Téléphone : 02 99 57 00 09.
Lundi : 9h-12h/mardi : 9h-12h et 14h-16h30/mercredi : 9h-12h/jeudi : 9h-12h et 14h-16h30/vendredi : 9h-12h et 14h-16h30
Guipry-Messac : 52, Avenue du Port. Téléphone : 02.23.30.60.54.
Mercredi 9h – 11h30, jeudi 9h – 12h/14h-16h30 et le vendredi 9h -12h / 14h – 16h30
 - **MISSION LOCALE - Informe, oriente et accompagne les jeunes**
Guichen – 26, rue du commandant Charcot Mme Le Caer Mireille tel 02.99.57.05.85
Guipry-Messac - 52, Avenue du port.
Uniquement sur rendez-vous tel 07.60.39.35.11, le mercredi 9h-12h30, le jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h30

Etat Civil 2016

Naissances

« L'amour, pour rendre heureux les hommes, unit deux personnes.
Pour combler leur bonheur, il en faut trois » Goethe

Isaac MAIGNAN JUDAIS, né le 12 mars 2016
Nathanaël GRAU, né le 12 juin 2016
Raphaël DELACROIX, né le 29 août 2016
Clémence PAVOINE, née le 12 novembre 2016
Gabriel MISTRAL, né le 18 novembre 2016



Mariage



« Le mariage est une pièce à deux personnages dont chacun
n'étudie qu'un rôle : celui de l'autre » Octave Feuillet

Ariane WALGENWITZ & Olivier GARNIER, le 14 juillet 2016
Cécile CHEVAL & David GICQUEL, le 13 août 2016

Décès

« Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis » Victor Hugo

Madame Yvonne Sévéro, décédée le 1^{er} janvier 2016
Madame Marie Houllier, décédée le 13 janvier 2016
Madame Georgette Lefeuvre, décédée le 28 février 2016
Mme Monique Bellesoeur, décédée le 2 mars 2016
Mme Simonne Ménage, décédée le 16 mars 2016
M. Alain Mesny, décédé le 25 avril 2016
Mme Victoire Billard, décédée le 28 mai 2016



Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2017

LOCATION SALLE POLYVALENTE

TARIFS	GRANDE SALLE 130 Places assises	PETITE SALLE 50 places assises
Journée (ou 2 repas)	235 €	115 €
Demi-journée (ou 1 repas)	155 €	85 €
Bal ou vin d'honneur		
sans cuisine	65 €	30 €
avec cuisine	115 €	80 €
Réunion	45 €	30 €
Cuisine		
journée	100 €	100 €
demi-journée	85 €	85 €
Nettoyage		
après repas	85 €	49 €
après bal	45 €	29 €
après réunion	28 €	14 €
Vaisselle	30 €	30 €

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

TARIFS	SALLE 35 Places assises
Journée (ou 2 repas)	258 €
Demi-journée (ou 1 repas)	175 €
Bal ou vin d'honneur	59 €
Réunion	36 €

Pour toutes les salles, la réduction accordée aux habitants de LOHEAC est maintenue à 35 %.

Caution salle = 150 € Caution vaisselle : 100 €

Abattement de 10 % pour location de 2 jours consécutifs.

Le nettoyage sera facturé au loueur en cas de défaut de propreté de la salle après remise des clés.

Attention : quand la salle est louée durant le week-end, vous ne pouvez disposer des lieux qu'à partir du samedi matin.

Gratuit pour les associations communales, sous réserve qu'elles restituent les lieux en l'état, rangement et nettoyage réalisés. Mise en place de contrat de prêt avec assurance et caution.

LOCATION TABLES & CHAISES

- ⇒ Table = 0.80 €
- ⇒ Chaise = 0.15 €

PHOTOCOPIES ET TELECOPIES

PHOTOCOPIES	Noir et Blanc	Couleur
Format A4		
recto	0.20€	0.40€
recto / verso	0.30€	0.60€
Format A3		
Recto	0.30€	0.60€
Recto/ verso	0.40€	0.80€
Format A4 – Recto (*)	0.15€	

Télécopie	Prix par page
Département 35	0.80€
Hors département 35	1.50€

(*) Ce tarif est réservé aux personnes inscrites au pôle emploi ou bénéficiaires du R.S.A., pour toutes les photocopies relatives à leurs recherches d'emploi ou de formation. (D.C.M. n° 4/95)

GRATUIT pour les écoles et les associations de LOHEAC, hors photocopies couleurs facturées à demi tarif.

CONCESSIONS CIMETIERE

Concessions cimetière	TARIFS 2017		
	15 ans	30 ans	50 ans
Concession 2 m²	-	150 €	250 €
Concession 4 m²	-	250 €	400 €
Columbarium	250 €	450 €	700 €

Urbanisme



Depuis le 1^{er} juillet 2015, suite au désengagement de l'Etat sur la gestion des permis de construire par la DDTM (Direction Des Territoires et de la Mer), c'est dorénavant le service Urbanisme du Syndicat mixte du SCOT du Pays des Vallons de Vilaine qui en assure l'instruction. Pour faire face à cette nouvelle compétence, le syndicat a instauré une taxe par dossier de permis de construire. Celle-ci est à la charge de la commune de rattachement du demandeur. La municipalité de Lohéac ne la répercute pas sur les usagers.

Les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme continuent d'être instruits par la commune.

Pour les Lohéaciens, cela ne modifie en rien la procédure. Ces derniers doivent toujours déposer leur dossier en mairie, laquelle s'occupe d'orienter la demande.

En 2016 :

- 8 permis de construire ont été instruits,
- 12 déclarations préalables,
- et 18 demandes de certificat d'urbanisme ont été déposées.

Elections

2017 sera une année électorale. Nous serons amenés à élire le nouveau Président de la République les 23 avril et 7 mai prochain puis, le député de notre circonscription les 11 et 18 juin.

A savoir, une refonte des listes électorales est en cours. Ainsi, chacun recevra une nouvelle carte électorale avant le premier tour des élections présidentielles.



Procurations

En cas d'impossibilité de se déplacer le jour du ou des scrutins, l'électeur désigne un mandataire inscrit sur les listes électorales de la commune pour le représenter.

Quand ?

Les procurations peuvent être effectuées jusqu'à la veille du scrutin. Cependant, si le document n'est pas arrivé en Mairie avant l'ouverture du bureau de vote, la procuration ne pourra être prise en compte.

Où ?

A la Gendarmerie de Pipriac ou au Tribunal d'instance de Redon

Du nouveau chez le personnel communal

Service administratif

Après cinq années passées à Lohéac, Joël quitte son poste de Secrétaire général de Lohéac pour une commune du Finistère. Il sera remplacé par Mélanie Triquet qui travaille au service administratif depuis quatre ans.



Evelyne, agent du CDG 35 vous accueille depuis fin janvier en remplacement de Marie-Eve. Elle occupera ce poste jusqu'à son retour.

Service technique

Jean-Marc est arrivé en tant que Référent du service technique depuis le 9 janvier. Ce dernier est chargé de la planification du travail et participe, avec ses collègues, à l'entretien des bâtiments communaux et de la commune.



Service scolaire



Sylvia remplace depuis le mois de décembre Mélanie Thomas, en congé maternité.

L'Escale de la Forge

Vous connaissez ?... Oui, vous avez raison, il s'agit bien du restaurant scolaire.



L'an dernier, dans notre bulletin, nous vous avons parlé du projet. Aujourd'hui c'est bien une réalité qui fonctionne depuis le 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire 2016-2017.

Que de chemin parcouru pour arriver à ce résultat dans les temps impartis !

Les architectes du cabinet LOUVEL ont rencontré plusieurs fois le conseil municipal afin de bien comprendre la demande et de savoir

qui «décide ».

Au cours de ces réunions de nombreux échanges ont permis de conforter les choix, les différentes options possibles... L'architecte est force de proposition.

La rédaction du programme général est l'aboutissement de la 1^{ère} étape laquelle précise de nombreux points :

- la traduction en surfaces des besoins d'équipements (*restaurant, salles diverses, cuisine...*) ;
- la volonté de créer une liaison douce publique Nord-Sud du chemin des Rochettes vers la place de la mairie ;
- la quantification des besoins de stationnement sur le site ;
- la nécessité d'une sécurité générale du site et des accès techniques ;
- le calage du budget prévisionnel. Il est important de cibler correctement la dépense ;
- le besoin au plus juste de l'espace afin de ne pas hypothéquer l'avenir en consommant inutilement l'espace.

Cette première étape réalisée, le conseil municipal passe à la seconde : la réflexion architecturale. Phase compliquée mais intéressante.

L'architecte du cabinet Louvel commence par s'imprégner de l'environnement, du contexte urbain. Il repère les matériaux identitaires du lieu (*pierres, briques, ardoises...*). Il dégage les principes d'orientation et de volumétrie. Il pense aussi à la protection des vents dominants pour situer les espaces de jeux extérieurs...

De tout cela il tient compte pour élaborer le plan de masse de l'équipement. Le bon fonctionnement de cet équipement dépend aussi de la qualité des espaces extérieurs, des liaisons faciles, agréables, sécurisées.

Parallèlement à tout cela, l'organisation intérieure des locaux est pensée. Il est nécessaire de gérer au mieux la mutualisation des espaces afin de ne pas faire de doublon dans le hall, circulations, sanitaires. Il faut calibrer au plus juste les espaces techniques (*cuisine, chauffage, ventilation...*)

Simultanément il faut opter pour des choix architecturaux en cohérence avec l'environnement du lieu, le respect des volumes et des gabarits, la prise en compte des matériaux, des couleurs locales... Ainsi la charpente a été pensée pour limiter la hauteur du faîtage afin de conserver des proportions harmonieuses tout en garantissant la fonctionnalité intérieure.

Il faut tenir compte des contraintes réglementaires et techniques du site (*topographie, réseaux...*)



Le choix retenu est celui de

l'insertion du bâtiment dans le bâti local sans volonté ostentatoire de marquer le site par une construction inappropriée compte tenu de sa fonction.

Ces propositions expliquées, commentées... l'esquisse est analysée puis validée unanimement ce qui est important et évite perte de temps synonyme de perte d'argent.

Le dossier prend alors un aspect beaucoup plus technique :

- permis de construire,
- appels d'offres,
- marchés...

Enfin, après ce temps de palabres et de paperasse, le chantier se concrétise. Et là, l'architecte est le chef d'orchestre.

Ce dernier doit s'assurer que ses partitions de soient bien comprises et interprétées par les différentes entreprises et exécutées dans le bon tempo.

La parfaite coordination entre commune et architecte est indispensable afin que la réalisation se fasse dans la confiance et le respect des obligations de chacun. Pour ce faire, une réunion de chantier programmée chaque semaine a permis le suivi et le respect des exécutions.

Ainsi mené, la livraison de la construction a pu être réalisée dans le respect des délais.

Merci au cabinet Louvel pour ses conseils et son accompagnement.

L'inauguration du bâtiment s'est déroulée le samedi 19 novembre, en présence de nombreux élus et de lohéaciens venus visiter ce nouveau bâtiment.



Distributeur automatique de billets (DAB)



Les démolitions nécessaires à la construction du restaurant scolaire ont créé temporairement quelques frayeurs. Au point de départ, il n'était pas envisagé de démolir autant. Il y a parfois des surprises. Il faut les gérer au mieux.

C'est ainsi que le DAB –en mauvais état- s'est retrouvé seul au milieu d'un espace dégagé. Que faire alors ? Etant donné l'importance de ce point, le conseil municipal a décidé de le relooker : toiture, crépi... Tout a été fait pour lui redonner un aspect correct en lien avec l'architecture environnementale.

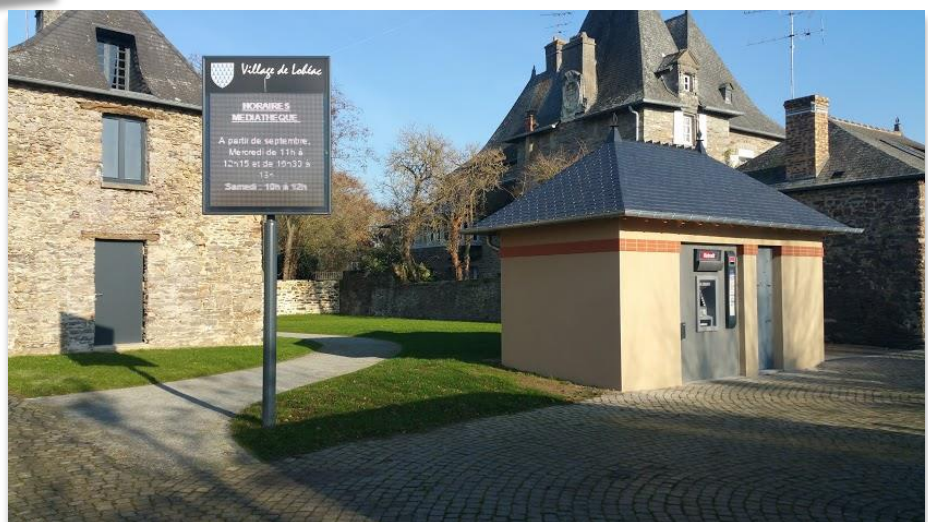


La maison de Louisa

C'est la maison qui se trouve à l'arrière du DAB à proximité de la Mairie. Jolie bâtisse !

Après un décrépiage presque terminé effectué par des bénévoles membres du conseil municipal, la peinture de quelques fenêtres, des portes neuves remplaçant celles qui avaient fait leur temps... cette maison de pierre a retrouvé son charme.

En attendant de lui attribuer une fonction particulière, tables et chaises proposées en location y sont stockées.



Le cimetière

Concessions

Nous poursuivons notre travail d'informatisation du cimetière. Nous sommes toujours en recherche d'informations et de renseignements manquants sur un certain nombre de concessions. Des plaques ont été placées sur des tombes et d'autres pourront s'y ajouter dans les semaines à venir.

N'hésitez pas aussi à communiquer à la mairie lors de votre passage les informations que vous pouvez détenir.



Nous avons constaté que des concessions ont expiré et qu'aucune demande de renouvellement n'a été effectuée. De ce fait, certains vont recevoir une proposition de renouvellement de leur concession ou d'abandon de concession. Nous vous invitons à réagir au plus vite.

En effet, nous vous rappelons que vous disposez de 24 mois après la date d'expiration de votre concession pour la renouveler. A défaut, la commune a la possibilité de la reprendre sans procédures particulières.

De ce fait, il vous est demandé une attention particulière concernant vos concessions, que ce soit au niveau administratif (renouvellement) ou au niveau de leur entretien (la concession relève du domaine privé).

Monument aux morts

En fin de printemps, il va être procédé au ravalement du monument aux morts situé dans le cimetière. Les plaques sur lesquelles figurent les noms des personnes de Lohéac mortes sur le front vont aussi être nettoyées voire même remplacées si nécessaire. Il aura retrouvé sa dignité pour fêter le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918.

Inauguration Rennes-Redon

Depuis le temps que nous en entendions parler... la voilà enfin terminée cette 2 x 2 qui nous rattache à la capitale bretonne. Dépayés la première semaine de mise en service, nous avons vite trouvé nos marques.

En 20 minutes, nous sommes à Rennes. C'est merveilleux ! Et dans des conditions de sécurité tout autre, à condition de respecter code de la route et limitation de vitesse.



Inauguration le 11 novembre 2016

Lohéac étant à égale distance de Rennes et de Redon, nous pouvons espérer que, dans quelques années, nous serons aussi à 20 mn de Redon. Pour cela, il nous faudra encore patienter jusqu'en 2020 nous dit-on !

Aire du Portal

Les travaux d'aménagement effectués par la communauté de communes Vallons de Haute-Bretagne terminés, l'aire de covoiturage est accessible à toute personne et aux autocars Illenoo -ligne 10-Rennes-Pipriac.

Cette aire dénommée « aire du Portal » accueille déjà de nombreuses voitures. Les voyageurs en attente des bus bénéficient d'un abri bus. L'éclairage du site est solaire. L'ensemble est sécurisé, bus et voitures n'empruntant pas les mêmes entrées et sorties.

Dans les semaines à venir, des plantations viendront embellir ce lieu. A nous, utilisateurs, de respecter cet ensemble et de le laisser propre.

Au cours de l'année, un chemin piétonnier reliant le village à cette aire de covoiturage devrait être aménagé. Ceci pour permettre aux piétons de s'y rendre en toute sécurité.



Structure multisports

City Park vous connaissez ?...



C'est ainsi que les jeunes dénomment l'espace multisports installé au début de l'été 2016 au sein des terrains de sport. Cet espace très fréquenté dès qu'il fait beau permet la pratique de nombreux sports : handball, football, basket-ball et les sports de filets.

Cet espace est utilisé par les écoles, les animateurs TAPs lors de l'éveil à

certains sports, le tout public jeune et moins jeune pour la pratique de sports variés.

Pour la pratique des sports «filets», des filets ont été remis à chacune des écoles. Elles les placent sur le site en cas de besoin puis les démontent et les rangent en fin de séance. Pour le tout public, un filet est disponible au Café du Centre. Il est remis à tout demandeur. En contrepartie, ce dernier doit fournir des renseignements qui sont consignés sur un cahier et respecter les règles imposées.

Le site a été complété par la mise en place d'une belle poubelle. Ainsi, chacun aura à cœur de le laisser propre et de déposer ses ordures (bouteilles, papier...) là où il faut.

Nous bénéficions d'un cadre de vie agréable. Respectons-le ! Laissons-le propre et dans l'état dans lequel nous aimerions le trouver.

Temps d'activités périscolaires

La troisième année des TAPs (Temps d'Activités Périscolaires) a démarré à la rentrée de septembre. Même si le fonctionnement général est resté inchangé, quelques améliorations ont cependant été apportées pour faciliter le suivi de l'élève tant dans son comportement que dans son investissement.

Rappelons que les TAPs ont vu le jour suite à l'instauration des nouveaux rythmes scolaires. Lesquels répondent à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école en bénéficiant de 5 matinées pour les temps d'apprentissage fondamentaux.

La fréquentation des enfants en cours élémentaires est de 91 % et de 81 % en maternelle environ.

En élémentaire, les TAPs sont assurés par des animateurs extérieurs (*office des sports, MJC, Ass. Loisirs et culture, Passeurs de culture*), des bénévoles et un agent municipal.

En maternelle, les enfants sont sous la responsabilité des agents municipaux. Ces derniers peuvent parfois leur proposer des ateliers adaptés à leur niveau.

Les enfants des deux écoles élémentaires sont répartis en 6 groupes : 4 au Panvolettes et 2 à Saint-Sauveur. Chaque groupe est composé de 12 à 15 enfants maximum. La composition des groupes reste inchangée toute l'année. Le planning varie à chaque période (tous les demi-trimestres) soit 6 fois dans l'année. La dernière période relativement longue est divisée en 2 ce qui permet aux enfants de bénéficier d'une découverte d'activité supplémentaire. De ce fait, compte-tenu de la régularité de certains ateliers, les enfants participeront 2 fois à certains d'entre eux.

Repas CCAS



Le dimanche 27 novembre 2016, une petite soixantaine de nos aînés de plus de 70 ans ont répondu présents à l'invitation au repas de l'amitié qui leur avait été adressée par le Centre communal d'action sociale.

Cette année, ces retrouvailles se déroulaient à la salle polyvalente. La réalisation de ce repas avait été confiée à notre boucher local Robert SOULET et préparé par notre traiteur Franck.

Pour animer ce délicieux repas, nous avons fait appel à M. Francis BLANCHAIS venu de PIPRIAC qui nous a présenté quelques tours de magie dont lui seul a le secret. Chacun a pu apprécier ce moment de partage dans la bonne humeur.



Commémoration de la Grande Guerre



Le 13 novembre 2016, les anciens combattants de LOHEAC accompagnés de ceux de LIEURON et d'une importante assemblée se sont retrouvés pour une commémoration de la guerre 1914-1918.

Regroupés à la mairie et accompagnés d'élus, ils se sont rendus en procession à l'église pour assister à une célébration eucharistique présidée par le Père JOLY, curé de la paroisse St Amand.

Après l'office religieux, la cérémonie patriotique s'est déroulée devant le monument aux morts sur la place de l'église. Dans le cadre du devoir de mémoire, les élèves de CM1-CM2 des écoles du village ont rejoint la nombreuse assemblée : envoi des couleurs, dépôt de gerbe, allocution, minute de silence... Puis, les enfants, très dignes, ont déclamé ces poèmes :

Le dormeur du Val

*C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.*

*Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.*

*Les pieds dans les glaïeuls, il dort.
Souriant comme*

*Souriait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.*

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur la poitrine
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.*

Arthur Rimbaud

∞ ∞ ∞ ∞ ∞

(A mon frère Armand, à la mémoire de notre mère, veuve de guerre à 31 ans)

*Mon premier souvenir remonte à ce grand jour
Quand, gamin de quatre ans qui n'avait plus de
père,
Je suis sorti, donnant la main à mon grand
frère,
Attirés tous les deux par le son du tambour ;*

*Mais dehors le vacarme était tel dans le bourg
Que nous sommes restés sous la porte cochère :
Des cris et des flonflons de marche militaire,
Et les cloches soudain, au sommet de la tour,*

*A tous les vents carillonnant la délivrance ;
Puis la foule a surgi derrière des drapeaux,
Des femmes, des enfants, des vieux, des
jouvenceaux,
Hurlant : « La guerre, c'est fini ! Vive la France
! »...*

*Lors, nous sommes rentrés pour voir notre
maman
Tendre vers nous ses bras, dans l'ombre, en
sanglotant...*

Alain TAURINYA

Hommage particulièrement émouvant qui a été clôturé par le chant de la Marseillaise repris en chœur par l'assistance. Pour terminer cette cérémonie, un verre de l'Amitié a été offert par la municipalité.

Illuminations de Noël

Cette année notre petit village s'est paré de ses plus beaux habits de fêtes pour accueillir, les villageois lors de la fête très conviviale et appréciée de tous qui a lieu le dimanche précédent Noël. Qu'il est heureux ce petit village ! Des gens de passage sont surpris par l'ambiance qui y règne et remarquent combien la convivialité est présente.

Mais, vous rappelez-vous de l'an passé ?

La fin de l'année 2015 me fut douloureuse ! Pas de décoration où tout au moins très peu. Vous vous en souvenez maintenant que je vous le rappelle !



Je me suis posé alors beaucoup de questions : « Où sont mes lumières ? M'aurait-on oublié ? Que n'ai-je pas fait correctement ? Vraiment je ne comprends pas !... Noël, c'est la fête des lumières et moi, petit village dynamique pourtant, voilà que je dois me contenter d'obscurité. Il me faut réagir, une année ça passe peut-être mais je vais être vigilant ! »

Fin 2016 arrivant, je m'inquiétais en silence et soudain que vois-je ?

Un samedi matin, ma rue principale barrée, que se prépare-t-il donc encore ? Un camion, une nacelle... prennent place et on perce, on tend des câbles... Je ne dis rien. J'observe. Je suis de très près toutes ces opérations. Une traversée de route lumineuse, un beau lustre étincelant sont mis en place, s'en suit un magnifique rideau de lumière, un arbre à mille éclats... Que c'est beau ! que c'est beau !. Je n'en reviens pas. Je m'émerveille.

Je me réjouis de tout ce scintillement.

Prêtant l'oreille, j'entends ces quelques mots « ce sera tout pour aujourd'hui, attendons pour la suite, il faut créer la surprise »

Ouah ! Ce n'est donc pas fini et déjà c'est plus que beau !

Dans les jours qui suivent les commerçants s'y mettent aussi : tapis rouge, sapins, déco diverse... Mais oui, eux aussi ils aiment mon petit village. Ils veulent eux aussi qu'en cette fin d'année je sois remarqué et remarquable. C'est chouette ! J'attends et je suis impatient de savoir ce qui va compléter ce décor.

C'est la veille de la fête, que les dernières surprises sont installées. Vous vous imaginez : des guirlandes stalactites de lumières sur les maisons du centre, sur



l'église et ce n'est pas tout. Voilà qu'arrivent des sapins et une grosse boîte. Mais que peut-elle contenir ? Ils en mettent du temps à l'ouvrir, serait-ce fragile ? Mais qu'est-ce donc ? Oh ! Oh ! Vous ne devinez pas... C'est, c'est... la boîte aux lettres du Père Noël. Vous ne me croyez pas ? Venez voir... Elle est magnifique, elle scintille de tous ses feux.

Alors là, vraiment je suis fier ! Fier de m'appeler Lohéac, fier de constater que tous ensemble ils ont réussi à faire de moi une belle cité, une cité admirée. Merci, merci à vous tous !

L'A.E.P.E.C.

L'Aepec est l'association de parents d'élèves de l'Ecole Privée Saint Sauveur. Elle a en charge la gestion financière, humaine et matérielle de l'établissement. Ses choix et décisions prises sont partagés avec l'équipe pédagogique de l'école dans le souci du bien-être des enfants.

De nombreuses actions sont menées par les parents volontaires. Certes, la récolte de fond est importante et nécessaire pour l'école, mais cet engagement permet surtout de faire du lien entre les familles et l'équipe pédagogique.

Parmi les nombreuses actions, nous pouvons citer l'organisation du repas de l'école, la kermesse, la galette des rois, le goûter de Noël, la brocante automobile, et bien d'autres... Les fonds récoltés seront insufflés dans les sorties scolaires, l'achat de mobilier ou de matériel pédagogique, des travaux de rénovation.



Cette année, les forces se sont mobilisées autour de deux actions fortes et complémentaires. Ainsi tous les derniers samedis de chaque mois, une récolte de papiers en tout genre est organisée. Stocké dans une benne, le papier est ensuite revendu à une entreprise. L'argent obtenu, associé à d'autres fonds, nous a permis de rénover entièrement le premier étage de l'école en y aménageant une nouvelle salle de classe.

La nouvelle répartition des salles nous permet ainsi de disposer d'une salle de motricité. Chaque samedi de l'année, une dizaine de parents était donc présent pour réaliser ces travaux. Un grand merci à eux!



Ecole Saint-Sauveur

Chaque année scolaire est belle, avec son calendrier ponctué d'événements, ses élèves qui apprennent, ces enfants qui grandissent de l'abondance des plaisirs du quotidien. L'année 2016 fut particulièrement riche.

En septembre 2015, 51 élèves effectuaient leur rentrée à l'école privée Saint-Sauveur. En septembre 2016, tandis que 7 anciens CM2 rentraient en sixième, 17 nouveaux élèves, tous niveaux confondus, venaient nous rejoindre. L'école Saint-Sauveur compte donc 61 élèves.



L'équipe pédagogique est inchangée: Françoise Roca associée à Chantal Aubry en maternelle, Lénaïk Pasco et Aurélie Marchand en CP-CE1, Lionel Mahé en CE2-CM1-CM2, Nathalie Léveil au poste d'agent de service.

L'année 2016 a débuté par la traditionnelle galette des rois. Tous, parents, amis et enfants se sont réunis autour des plats, des fèves et des couronnes confectionnés par les élèves. Ce moment convivial permet aux familles de se retrouver après les fêtes de fin d'année.

Les sorties scolaires ont également été nombreuses. Ces temps en dehors de l'école permettent aux élèves d'apprendre d'une manière, de mettre en relation la théorie et la pratique tout en mélangeant plaisir, loisirs, et les contenus d'apprentissages.

Ainsi, dans le cadre d'un projet d'école sur le Moyen-Âge, les élèves du CP au CM2 se sont rendus, le temps d'une journée de printemps, à Fougères pour visiter le château fort, véritable monument historique de cette ville d'arts et d'histoires.



Dans le même temps, les maternelles se rendaient à Rennes pour suivre une animation pédagogique sur le centre-ville historique de la ville et les jardins du Thabor.

En mai, les élèves de CM1 et CM2 ont suivi une formation Premiers Secours. Un pompier est venu à l'école le temps d'une matinée pour expliquer et apprendre aux enfants les gestes qui sauvent. Ce temps est reconduit tous les deux ans.

C'est également en mai que nous avons célébré le carnaval. Les enfants apprécient beaucoup de se déguiser et prendre un goûter ensemble.



l'escalade sur des parcours accrobranches.

Quelques jours plus tard, nos élèves de CM2 ont, le temps d'une journée, visité le Collège Saint Joseph de Pipriac. Ils ont participé à des cours communs avec les élèves de sixième afin de préparer leur rentrée là-bas.

Fin juin, tous les élèves de l'école se sont rendus à Iffendic, sur la base de loisirs de Trémelin. Petits et grands se sont initiés aux joies de



L'après-midi, pendant que les plus jeunes se promenaient à dos de poneys, les plus grands naviguaient sur le lac à bord de bateaux à moteurs et de pédalos. Cette journée faisait partie d'un projet pour les élèves de CM, ce sont eux qui ont décidé des activités et organisé la journée.



La kermesse de l'école tient toujours une grande place dans notre calendrier. Le thème, cette année, était "Disney". Entre La Petite Sirène et Le Roi Lion, les soldats de cartes ont pu défiler et danser avec La Reine des Neiges devant près de 200 personnes lors du spectacle.

Au mois de septembre, quelques semaines après la rentrée des classes, les plus jeunes ont pu découvrir ou redécouvrir les Jardins de Brocéliande. Les maternelles ont pu flâner et se promener dans les jardins thématiques, éveiller leurs sens et s'amuser sur les parcours sensoriels.

Le devoir de mémoire tient une grande place dans la formation du citoyen. A ce titre, les élèves de CM1 et CM2 ont été conviés à participer aux Cérémonies Commémoratives de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Associés au Conseil Municipal et aux Anciens Combattants, les élèves présents ont pu se recueillir au monument aux morts et rendre hommages aux victimes de la guerre.

Les fêtes de fin d'année restent un moment très festif où règne la convivialité. Lors d'une célébration religieuse à l'église de Lohéac, les enfants célèbrent le temps de l'Avent puis se retrouvent tous au restaurant.

Le dernier vendredi avant les vacances est consacré à une sortie au cinéma avant un goûter de Noël en présence d'une personne prestigieuse, le Père Noël.



Plusieurs projets vont animer notre année 2017. Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont en tête les pistes de ski, la neige et les montagnes. Ils se rendront en effet dans les Alpes, à Lanslebourg au mois de mars. Les CP-CE1 partiront eux quelques jours à l'île Tudy dans le Finistère pour une classe artistique.

Ecole Les Panvolettes



Durant le premier trimestre, les élèves de CE1/CE2 sont allés à la piscine de Bain-de-Bretagne, avec les élèves de CP. Ils ont réalisé une visite du Rennes historique et ont également passé une journée aux archives départementales où ils ont pu participer à un atelier de confection de blasons.



Ils ont réalisé en fin d'année une randonnée contée à Brocéliande

Enfin, tout au long de l'année, les CE1-CE2 ont pratiqué les échecs avec leur enseignante qui les a fait participer à différents tournois dans la région.



Les CM1/CM2 ont participé à un cross solidaire à Bains-sur-Oust.

Ils ont aussi accompagné les CE à Rennes et ont effectué, en fin d'année, une sortie dans un éco-domaine.



Les GS/CP ont travaillé toute l'année sur Brocéliande et ses légendes. En mai, ils ont pu aller éveiller leur imaginaire sur place : ils sont partis 4 jours en classe découverte à Concoret. L'objectif de ce séjour était de développer l'imaginaire en travaillant avec son corps, sa voix et tout un tas de matières, grâce aux ateliers proposés et aux randonnées dans la mystérieuse forêt de Brocéliande. Au retour, nos petits korrigans avaient dans leurs bagages 4 histoires fantastiques, créées par leur imagination ! Un séjour qui laissera de bons souvenirs à toute la classe ! Un grand merci à l'APEEP pour sa très grosse participation financière !

En mai, les TPS/PS/MS ont participé à la semaine de la maternelle. Ils ont invité les parents et futurs parents de la classe à venir les rejoindre à une matinée de classe. Ils ont pu leur offrir un délicieux goûter qu'ils avaient confectionné la veille avec l'aide de quelques parents.

Durant le troisième trimestre, les parents de maternelle sont venus dans la classe pour participer à des ateliers de jeux de société une fois par semaine.

En fin d'année, la classe maternelle a réalisé une sortie à Monteneuf sur le thème des korrigans.

Enfin, le fil rouge de toute l'école fut la danse et les chants de notre belle région. Deux professionnels (financés par l'APEEP) sont ainsi venus enseigner ces disciplines aux élèves de l'école. En Juin, un « donné à voir » a été organisé à la salle du Rotz à Maure de Bretagne. Les parents ont ainsi pu applaudir leurs enfants, et tout le monde s'est retrouvé pour une dernière danse très appréciée.



Un grand merci à l'APEEP pour son soutien (financier, mais pas seulement !) et aux parents d'élèves qui participent selon leurs disponibilités à la vie de l'école et sans qui certaines activités seraient impossibles (séances de piscine, sorties, ateliers en classe...).

Merci aussi à la municipalité pour les différents aménagements réalisés dans l'école.

L.A.L.A.C.

Atelier Jardin Partagé

Bilan jardin partagé 2016



Comme les années précédentes, les adhérents LALAC au jardin partagé sont de l'ordre d'une vingtaine de personnes. Chacun vient en fonction de ses disponibilités le samedi matin de 10h à midi. Nous sommes régulièrement 6-8 personnes et commençons par échanger autour d'un café. Nous finissons la matinée par le partage des légumes récoltés autour d'un verre de rosé ou de jus de pomme

Une partie du jardin est travaillé avec les ânes (photos) tandis que les planches sont cultivées sans réel travail du sol,

utilisation d'un couvert végétal (feuilles, paille, fougère). Cette année dans une de ces planches nous avons repiqué des plants d'asperges. Malgré le printemps froid et pluvieux et l'été extrêmement chaud et sec nous avons pu partager des légumes : pommes de terre, haricots, salades, betteraves, tomates, courgettes, concombres, courges... et des fruits : fraises, framboises, cassis...

Le système de puisage de l'eau du puits est maintenant fonctionnel et l'eau arrive jusqu'à la serre. Il suffit « juste » de pédaler, une heure de sport pour 1m³ !

Par ailleurs le jardin s'est enrichi d'un poulailler qui devrait accueillir ses premières pensionnaires prochainement !



Bilan jardin des enfants 2016

Pour la troisième année du jardin des enfants, nous avons « accueilli » 8 enfants (7 garçons et 1 fille) pendant 1 heure un soir après l'école et ce, de la mi-avril et jusqu'aux vacances d'été. Ces enfants viennent des deux écoles publique et privée et certains d'entre eux étaient là l'année précédente.



Nous avons fait deux groupes de quatre enfants. Deux planches du jardin leur sont réservées mais ils participent aussi, à l'occasion, à la récolte de légumes du jardin collectif.

Ils ont tous pratiqué les différentes techniques de jardinage : semis, repiquage, entretien, récolte ; radis, haricots, betteraves, salades, pommes de terre...

Ils ont aussi pu tous participer au travail de la terre avec un âne et cette activité les a enchantés. En effet cette année les enfants étaient plus motivés par une activité de plein air que par le jardinage ...

Les conditions météo n'ont pas toujours été de la partie, alors ils nous ont montré leur talent de dessinateurs sur ce qui les avait le plus intéressé au jardin : le travail avec l'âne, la pompe à eau qui fonctionne avec un vélo

Vie Locale et Associative

Pour les premiers beaux jours de la saison, la fête du jardin a été une belle réussite. Dans une ambiance conviviale et sympathique, tous les ateliers présentés : vannerie, théâtre, animaux de basse-cour, vente de plants, travail de la terre avec les ânes, ont permis aux visiteurs de passer une agréable journée et de faire son marché avec quelques producteurs locaux.

Le 1er mai 2017, nous reconduirons cette animation avec marché de 10h à 17h, présentation des différentes sections de l'association en espérant avoir un temps aussi clément qu'en 2016...

Contact mail : yves.combrisson@orange.fr



Balade contée, chantée et théâtre

Une soixantaine de personnes se sont retrouvées au château du Bois au Voyer le 19 juin dernier pour une balade contée et chantée, animée par P'tit Louis Bernier de Bovel, Bogue d'OR 2016 à Redon.

Quelques ânes avec leur carriole promenaient les petites jambes fatiguées.

Tout ce petit monde s'est arrêté à la ferme de Baron pour assister à une pièce de théâtre. A l'issue de ce spectacle de qualité, une collation attendait nos marcheurs avant de retourner au château.



Atelier Théâtre



L'atelier théâtre a repris avec quelques personnes intéressées depuis l'été dernier. Pour plus de renseignements, contact Sylvie Pérot

Les Madeleines jouée par karine Puech de la Compagnie du tapis bleu.
Mail : symacou@aol.com

Atelier Cuisine

Comme les années précédentes, l'atelier cuisine a lieu une fois par mois le vendredi de 19h00 à 22 h00 avec une dizaine de participants.

Une personne de la section anime la soirée et propose de faire découvrir une recette du terroir, exotique ou à thème comme la confection de la pâte feuilletée. Les frais du repas sont divisés par le nombre de participants au repas.

L'esprit de l'atelier cuisine est de faire découvrir une recette et de partager un bon moment



Contact : nath.rondeau@yahoo.fr

Atelier Vannerie

Cet atelier fonctionne depuis le samedi 29 octobre, tous les 15 jours jusqu'à fin mars avec les conseils bienveillants de Marcel Gicquel. Nous sommes une quinzaine de participants.

Pendant les vacances de février, une séance découverte a été proposée aux enfants des écoles de 8 à 12 ans. Chaque année, 3 nouvelles places sont disponibles pour des nouveaux vanniers désireux de nous rejoindre.



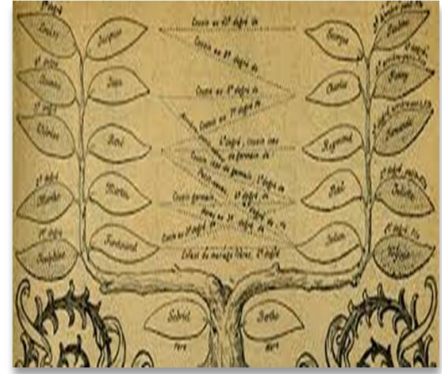
Contact : Yves mail : yves.combrisson@orange.fr

Vie Locale et Associative

Atelier Généalogie

Le jeudi après-midi, tous les quinze jours, à la salle des associations, de 14 à 16h00.

Notre atelier consiste à retrouver, à travers les siècles, d'où venaient nos ancêtres et découvrir la vie et les métiers d'autrefois. C'est aussi découvrir les villages où ils ont vécu, les lavoirs, les fours à pain, les fontaines..., et parfois renouer avec des cousins et échanger des souvenirs.



Contact : Maryannig mail : azerac@wanadoo.fr

Atelier Couture

En 2015/2016, nous nous sommes réunies tous les 15 jours pendant l'année scolaire avec un suivi régulier. De nouvelles demandes ont émergé et nous allons passer de deux à trois rencontres par mois de 14h à 16h30 les mardis ou mercredis. Une soirée est également programmée de 20h à 22h.

Certaines commencent par apprendre les bases avec du fil et une aiguille, d'autres travaillent avec une machine à coudre.

Tout au long des rencontres, il est confectionné ou ajusté des vêtements, des sacs, rideaux ou cadeaux...

Vous êtes invité(e)s à nous rejoindre pour découvrir ou mettre en pratique vos talents.

Contact : Michelle Louazel mail : joseph.louazel@orange.fr



Atelier Qi-Gong

L'année dernière une expérimentation a été faite avec le Qi Gong, gymnastique traditionnelle chinoise, animée par un professeur. La séance avait lieu le dimanche de 18 h 00 à 19 h 00. Une vingtaine de personnes ont pu participer et découvrir cette activité, qui a connu un franc succès. Cette initiative ne sera malheureusement pas reconduite cette année, faute de disponibilité du professeur.

Contact : Nathalie mail : nathrondeau@yahoo.fr

Le Club des Retraités



Quelques adhérent(e)s du Club des Retraités de Lohéac sont allés le mardi 14 juin aux forges de Paimpont, à la journée de l'Amitié organisée par la Fédération départementale des aînées ruraux (GEMOUV35)

Le reste de l'année a été ponctuée par diverses activités et moments de retrouvailles gourmands :

- le 5 janvier, nous avons fêté la galette des rois
- le 7 février, la Chandeleur
- le 20 mai et le 13 septembre, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas au restaurant
- le 30 novembre, nous sommes allées à Mauron et Josselin avec nos voisins de Lieuron
- le 20 décembre, nous avons terminé l'année par un repas à la salle polyvalente



Le Supermotard adore Lohéac !

Cette année 2016 a été, encore une fois, très sympathique pour les amoureux de la moto à la sauce supermotard.

D'abord en mars, où nous avons fait le plein de pilotes c'est-à-dire 120 sur les deux jours dont une vingtaine de pilotes étranger (Jersey, Guernesey ...) Il faut bien dire que les pilotes attendent avec impatience ce premier entraînement et qu'ils sont heureux de reprendre la piste après ces longs mois d'hiver. Ensuite en Avril, où là encore, plus d'une centaine de pilotes est venu s'entraîner, bien que la saison des compétitions soit déjà commencée.

Evidemment, l'apothéose se trouve courant juin avec le Championnat de France de la discipline où nous avons 180 pilotes inscrits et malgré la pénurie de carburant seuls quelques-uns n'ont pas honorés leur engagement. Les courses furent belles comme souvent ici à LOHEAC, où les pilotes adorent rouler pour la qualité du revêtement ainsi que la technicité de la piste. Le champion du monde était présent, il a dû s'employer pour gagner, car le niveau du Championnat de France est très relevé et la moitié de la grille de la catégorie prestige ne serait pas ridicule en Championnat du Monde.

Il faut encore remercier tous les bénévoles des trois associations concernées, A.S.K de LOHEAC, le Moto club de l'Illet et le Club Moto de la Police Nationale Grand-Ouest.



Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier la municipalité, les artisans et commerçants de la commune, qui soutiennent ce projet sans faiblir depuis de nombreuses années.

Nous reviendrons en 2017 !

L'ASK Lohéac poursuit son formidable développement !

200 licenciés ! Au-delà de ce chiffre confirmant l'attrait de notre circuit et des installations du clos d'ahaut, ce succès témoigne à nouveau du formidable engouement autour de notre association qui s'apprête à fêter sa 25^e année d'existence !



Depuis 1991, l'association dirigée par Gérard Roblot a grandement changé ! De quelques passionnés, ce sont désormais plus de 200 licenciés qui ont rejoint l'ASK Lohéac pour vivre de leur passion, le karting. Et en 25 ans, les installations du clos d'Ahaut ont largement évolué avec chaque année de nombreux travaux, effectués majoritairement par des bénévoles, pour embellir l'accueil et le confort de tous.

Justement, le karting, discipline phare et historique de l'ASK, a réservé de magnifiques courses en 2016 avec à chaque fois des plateaux fournis jusqu'à 150 pilotes sur un week-end ! Et les pensionnaires du club lohécien ont d'ailleurs brillé à l'image du titre régional acquis par Léo Courty ou du podium décroché par Jean-Philippe Guignet aux 24h du Mans Karting !



Autre preuve de longévité, le Supermotard de Lohéac, organisé pour la 12^e année conjointement avec le CMPN et le Moto Club de l'Illet, a continué d'attirer les foules. Ce succès devrait perdurer pendant quelques années, tant la FFM semble apprécier notre savoir-faire organisationnel.

Seule ombre à l'année 2016, décès accidentel de Michel Imbert, ancien Président de la CRK Bretagne et de l'ASK Rennes, qui a œuvré pour promouvoir l'ASK Lohéac à l'échelon national. L'ASK Lohéac s'associe à la peine de sa famille, de ses proches et ses nombreux amis.

L'ASK Lohéac ne pourrait pas être à ce niveau en 25 ans sans de nombreux soutiens : Mairie, partenaires, médias et bien évidemment bénévoles. Ces hommes et ces femmes œuvrent toute l'année pour que pilotes et spectateurs profitent au mieux des compétitions et des installations, le tout dans une ambiance conviviale, ce que Lohéac sait faire parfaitement !

Le gratin du karting français revient à Lohéac en 2017 !

L'année 2017 permettra de nouveau à l'ASK Lohéac de s'illustrer avec l'organisation d'une épreuve nationale ! En effet, les 26 et 27 août, le gratin du karting français se réunira dans notre village pour le Championnat de France Minikart – Nationale et Junior.



Calendrier 2017

- 11/12 Mars : Entraînement Supermotard
- 22/23 Avril : Entraînement Supermotard
- 29/30 Avril : 2^eme journée du Championnat Régional de l'Ouest
- **10/11 Juin : Championnat de France Supermotard**
- 15/16 Juillet : Slalom automobile
- 22/23 Juillet : Trophée de Bretagne
- **26/27 Aout : Championnat de France Minikart - National et Junior**
- 1 Octobre : Trophée de Bretagne

Réveil Gymnastique

GYM adulte à LOHEAC: le jeudi de 21h à 22h à la salle polyvalente

Présidente: Sylvie PEROT

Animatrice diplômée d'état : Lysiane Mentalecheta

Vous voulez retrouver du tonus musculaire et de la souplesse ? Rien de tel qu'une heure de gym avec l'équipe de LOHEAC durant laquelle vous travaillerez le cardio- le tonus musculaire et les abdos. Vous pouvez venir rejoindre cette équipe dynamique et joviale à tout moment de l'année en participant à un cours de découverte du jeudi.

Voici quelques souvenirs de l'année dernière :



Vide-greniers

Avec une petite centaine d'exposants inscrits, cette 19ème édition du vide-greniers organisée par l'Association des Commerçants & Artisans de Lohéac promettait de rencontrer un franc succès. C'était sans compter le temps et la pénurie nationale de carburant, venu jouer les troubles fête, puisque c'est sous une légère pluie qu'a débuté cette belle journée annoncée du dimanche 22 mai.

Une trentaine d'exposants courageux a pourtant choisi de braver ces conditions météo difficiles,



s'organisant comme ils le pouvaient pour protéger leurs stands des intempéries matinales. Des efforts récompensés en début d'après-midi, lorsqu'à la faveur des éclaircies, de nombreux visiteurs ont afflué dans les rues du bourg, profitant de ce soleil que l'on n'attendait plus pour dénicher de bonnes affaires, flâner en terrasse, déguster une galette saucisse ou offrir aux enfants la joie d'un tour de manège ou d'une partie de pêche à la ligne...

Magali Ravelli, responsable de l'organisation du vide-greniers pour la sixième année, tire un bilan très positif de l'ambiance qui régnait dans notre village ce jour là. « **Ce qui plaît, c'est que nous**

organisons cette braderie dans le bourg. Les gens qui viennent adorent se balader dans les rues de Lohéac. Je tiens aussi à rendre un hommage appuyé au groupe de bénévoles présents pour nous aider »

Suivez les actualités de l'association des commerçants & artisans de Lohéac (et bien plus encore), en vous abonnant à notre page Facebook : www.facebook.com/ilovelohéac



Réveil Football

Déjà 20 ans !

Après quelques années passées en entente avec Guipry, un petit groupe de jeunes nostalgiques du réveil football, décidèrent de recréer la section foot.

Avril 1997, le départ d'une nouvelle aventure avec la renaissance du Club à Lohéac.

Grâce à la volonté de nombreux bénévoles, la 1^{ère} saison, le club pu engager 2 équipes de seniors, une équipe U11 et une équipe U13, soit 44 licenciés.

20 ans plus tard, le club compte 142 licenciés, répartis en 11 équipes, une trentaine de bénévoles œuvre chaque week-end et mercredi, de septembre à juin, pour la bonne marche du club.

La réussite du club réside en grande partie grâce à la convivialité, la solidarité, la volonté de chacun de porter haut les couleurs du club.

La plus grande réussite et fierté du club est de voir aujourd'hui plus de 65 enfants de la commune pratiquer le football sous nos couleurs.

Un souhait pour notre vingtième année est que cette ambiance de convivialité perdure, que l'ambition sportive de chacun augmente et que nos infrastructures s'améliorent.

Une date à bloquer sur vos agendas, le samedi 10 juin, le club fêtera ses 20 ans



Photos du goûter de Noël

Taekwondo

Le club de taekwondo Lohéac a fait sa rentrée en Septembre et est toujours ouvert aux nouveaux adhérents. Le Taekwondo est un art martial complet (poing, pieds, self défense). C'est un moyen idéal pour acquérir et conserver une bonne condition physique. Ce que l'on peut voir au JO ne représente qu'un aspect de notre art.



Le club tient à remercier Raymond MONNIER pour avoir créé et dirigé le club pendant plus de 20 ans.

Les cours sont désormais assurés par Emmanuel MONVOISIN. Les séances ont lieu le mardi et le vendredi de 19h30 à 21h à la salle polyvalente de Lohéac, (Renseignement au 06 28 06 37 86). A noter qu'un cours enfant (8 à 11 ans) sera ouvert le Vendredi de 18H00 à 19H00 à partir de la rentrée 2017.

Le Comité des fêtes



2017, une nouvelle année qui va nous permettre de consolider ce que nous avons patiemment construit et fait évoluer.

Avant de nous tourner vers cette année, j'aimerais revenir sur l'année écoulée et remercier les membres du Comité des fêtes et tous les bénévoles pour leurs efforts et leur engagement lors des diverses manifestations



proposées.

En 2016, le Comité des fêtes a relancé, pour la 3^e édition, « Lohéac en fête ». Le beau temps n'était pas au rendez-vous mais la bonne ambiance était bien présente et c'est ce qui compte ! Un grand merci aux équipes organisatrices et aux habitants pour leur participation. Un merci également pour la municipalité qui, à cette occasion, offre le feu d'artifice.



Comme les années précédentes, 2016 aura été marquée par le Rallycross qui s'est déroulé sous des conditions climatiques idéales. Les mesures de sécurité imposées et renforcées sur les routes et aux entrées ont mobilisé dans la bonne humeur les équipes de bénévoles.

Le comité des fêtes a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres : Sabrina Simon, Jean-François Courroussé et Arnaud Chotard. Bienvenue à eux !

Cette année 2017, de nombreux défis sont à relever. Ainsi :

- le 1^{er} et 2 avril se déroulera le Rallye du Pays de Lohéac
- le 8 juillet, au cœur du village, nous organiserons en lieu et place de « Lohéac en fête » notre première « Soirée »
- les 1, 2 et 3 septembre, le Championnat du monde de Rallycross. Championnat du monde reconduit pour 5 ans.



Au cours de l'année, le comité s'équippa d'un bâtiment de 300 m² dans la Zone des Biauces. Les travaux devraient démarrer au Printemps et durer environ 1 an. A l'issue de ceux-ci, nous disposerons d'un bâtiment où seront stockés le matériel du comité et le véhicule. Voilà dévoilé notre programme de l'année. Pour terminer, je souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Ronan Coudrais
Président du comité des fêtes.

Rallycross

SUCCES DU RALLYCROSS 2016

« Pour nos 40 ans, cela a été une excellente année, l'une des deux meilleures avec environ 75 000 spectateurs accueillis »

Dès le vendredi, la foule a envahi le cœur du village avec « La Parade des Pilotes » qui fait rêver petits et grands grâce à la proximité avec les belles mécaniques et les pilotes.

L'engouement du public, la qualité de l'organisation, a confirmé une nouvelle fois que le Rallycross de Lohéac était la plus grande épreuve du monde dans sa catégorie, et le second circuit en France après les 24 Heures du Mans.

Avec une piste magnifique, les 700 bénévoles issus du Comité des Fêtes de Lohéac et de l'Ecurie Bretagne peuvent se réjouir de la reconnaissance de leur efficacité en cette troisième année de Championnat du Monde. Celle-ci nous a mis en situation favorable pour négocier avec le promoteur et la FIA, la signature du nouveau contrat pour les 5 années à venir.

Le pilote suédois Volkswagen, Johan Kristoffersson, était plus que satisfait de son week-end à Lohéac et a remporté sa première course de la saison. Quant à Sébastien Loeb, en terminant 3^{ème}, il a régalé ses fans tel un prophète en pays conquis - heureux présage - car il a gagné ensuite en Lettonie.

Rendez-vous donc en 2017, du 1 au 3 septembre. »

Patrick GERMAIN, Président de l'Association Sportive du Rallycross de Lohéac.

Le Rallye du Pays de Loheac et le Rallycross sont organisés par l'Association Sportive du Rallycross de Loheac, association loi 1901 animée exclusivement par des Bénévoles et constituée à part égales par le Comité des Fêtes de Loheac et l'Ecurie Bretagne. Le circuit, entièrement autofinancé, est la propriété de l'association.



Vie Locale et Associative

Rassemblement pour la Maladie de Charcot



Toute l'équipe de l'association pour la recherche de la maladie de Charcot vous souhaite une très bonne année.

Grâce à vous, nous avons récolté en 2016, 12800 €.

Depuis 7 ans, grâce à vos dons, nous avons versé à l'ARSLA 53000 €.

50 % ont financé l'achat de matériels (fauteuils, lits médicalisés) pour l'aide aux malades et 50 % ont été donné pour la recherche.

Je tiens, au nom de toute l'équipe, à vous remercier et vous donne rendez-vous le 1^{er} et 2 Juillet 2017 sur les circuits de Lohéac.

Jean-Marie Stiesz



Vide-dressing party

Cette année encore, l'association des commerçants & artisans de Lohéac a décidé de mettre les filles à l'honneur en organisant sa 2^e "Vide Dressing Party" le samedi 26 novembre de 11h à 18h. Nous avons voulu organiser « une manifestation réservée exclusivement aux femmes, sans homme, ni enfant, afin de leur permettre de vendre et d'acheter des vêtements, accessoires et chaussures de qualité entre filles. Cette journée, est destinée à offrir à toutes les filles un bon plan mode amusant et l'occasion de renouveler sa garde-robe à moindre coût, dans une ambiance girly et détendue » expliquent Magali Ravelli et Nadia Férec, les organisatrices de l'événement.



Comme l'année passée, le concept a remporté un véritable succès puisque les 20 stands disponibles à la vente ont tous été réservés en quelques jours sur le site internet de l'événement qui a lui-même été consulté par plus de 10 000 personnes ! Côté

fréquentation aussi le succès a été au rendez-vous puisque près de 200 visiteuses se sont pressées dans la salle polyvalente de Lohéac ce samedi 26 novembre.



A l'intérieur, une trentaine de vendeuses offraient un large choix de vêtements, bijoux, sacs, chaussures... dans 19 mini-boutiques qu'elles avaient aménagées à l'aide du matériel fourni par les organisateurs (tables, chaises, portants) et décorées sur le thème d'un personnage féminin de cinéma de leur choix.

Le 20^e stand a été offert par l'association à quatre représentantes des [Roz'Eskell](#) (Ailes Roses en breton), une association de femmes touchées par le cancer du sein. Ces dernières ont pu faire découvrir à toutes les visiteuses leur association et le défi qu'elles se sont données : promouvoir l'activité physique pendant et après les traitements de cancer du sein en pagayant à bord d'un Dragon Boat, embarcation ancestrale chinoise symbole du renouveau. L'association des commerçants et artisans de Lohéac a reversé une partie des bénéfices de la journée au profit de cette association et de leur très belle aventure.



Côté ambiance, tous les ingrédients avaient été réunis pour créer une atmosphère 100% féminine : barnum et tapis rouge à l'entrée, comité d'accueil, cabines d'essayages chauffées, coin café et petite restauration. Sur le podium, un salon de beauté de la région proposait à toutes celles qui le souhaitaient des « mises en beauté express » à petits prix.

En fin de journée, exposantes, organisatrices et bénévoles se sont réunies autour d'un apéritif d'honneur. L'occasion de désigner les 5 gagnantes du concours du plus beau stand, lesquelles sont reparties avec de superbes lots offerts par les commerçants et artisans de Lohéac et leurs partenaires. Des lots de consolation étaient offerts à toutes les autres. Renseignements sur le site internet de l'événement <http://ilovelohéac.wix.com/videdressingparty>.

Paroisse Saint Amand de L'Aff



le Père Bernard JOLY,
curé de la paroisse.



MESSES DOMINICALES :

	Bruc/Aff	Lohéac	St Ganton	St Just	Pipriac	Sixt/Aff
1 ^o dimanche	9 h 30				11 h 00	10h30
2 ^o dimanche		9 h 30			11 h 00	
3 ^o dimanche			9 h 30		11 h 00	9 h 30
4 ^o dimanche				9 h 30	11 h 00	
5 ^o dimanche	Une seule messe à 11 h 00 à Pipriac					
Samedi soir	Lieuron (semaines paires) — St Séglin (semaines impaires) 18 h 00 (horaire d'hiver) - 19 h 00 (horaire d'été)					

PERMANENCE :

Tous les jours (sauf le dimanche et les jours fériés) de 10 h à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible de rencontrer une personne sur rendez-vous. Possibilité de laisser un message sur répondeur ou d'adresser un mail à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr.

BAPTÊMES / MARIAGES :

Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac.

Les **baptêmes** auront lieu le dimanche après la messe à Pipriac et le samedi après-midi dans les autres communautés (se renseigner au presbytère pour connaître dates et heures)

OBSÈQUES :

Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATÉCHÈSE :

Elle est proposée à partir du CE1. L'enfant peut célébrer la 1^{ère} des communions après 2 années de catéchèse. Les inscriptions sont à faire au Presbytère.

PROFESSION DE FOI :

Elle est proposée dans la 5^{ème} année de catéchèse.

INFORMATIONS PAROISSIALES :

Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises ou affichée aux portes et dans les commerces, de la commune (café, épicerie et boulangerie). Elle comporte diverses informations de réunions et les intentions de messe.

Installation d'un cabinet d'infirmière à Lohéac

Infirmière, je reviens dans ma région natale. Je m'installe, en ce début d'année 2017, en tant qu'infirmière libérale à Lohéac. J'assurerai les soins à domicile ainsi qu'au cabinet, sur rendez-vous.

J'ai essentiellement exercé mon activité à domicile puis en SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) avec une équipe d'aides-soignantes et, ces dernières années, en EHPAD. J'ai en même temps repris des études pour obtenir un diplôme universitaire en gérontologie. J'ai travaillé sur le thème du maintien à domicile des personnes dépendantes. Le travail à domicile me plaît par la variété des soins, le contact ainsi que l'échange avec les patients de tous âges.



Dans mon activité à Lohéac, je souhaite pouvoir collaborer avec les autres professionnels du secteur sanitaire et social afin de prendre la personne en soins dans sa globalité. Une infirmière à domicile peut être amenée à jouer un rôle de coordination du fait d'une position privilégiée auprès des patients et de leurs familles.

Isabelle Le Nabat – Cabinet : 17, rue de Rennes – Tel. 02 23 62 42 06

Planning familial

Un centre de planification et d'éducation familiale a ouvert ses portes à Bain-de-Bretagne. Un médecin, une sage-femme et un conseiller conjugal sont à votre disposition sur rendez-vous. La planification est une mission confiée au service départemental de protection maternelle et infantile.

Y sont assurées des consultations médicales (contraception, dépistages, vaccinations), des actions de prévention sur la sexualité, l'éducation familiale et les violences conjugales, l'accompagnement dans les procédures d'interruption volontaire de grossesse...

Le personnel médical délivre à titre gratuit des médicaments ou contraceptifs, y compris en urgence aux mineurs désireux de garder le secret ainsi qu'aux personnes ne bénéficiant pas d'assurance maladie.

**PA Château-Gaillard – 2, allée de l'Ille
35470 Bain-de-Bretagne – Tel. 02 90 02 93 10
Du lundi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h**

Amour, sexualité, contraception...
Besoin d'en parler ?

NOUVEAU!

Un centre de planification à Bain-de-Bretagne

CONTRACEPTION
Sexualités
Violence conjugale
Vie de couple
VIH/SIDA/IVG

OUVERT À TOUS
CONFIDENTIALITÉ et GRATUITE

Une équipe à votre écoute : médecin, sage-femme, conseiller conjugal

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

Centre de planification et d'éducation familiale
Le Stériad
Parc d'activités Château-Gaillard
2, allée de l'Ille
à Bain-de-Bretagne
02 90 02 93 10
Vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Consultations sur rendez-vous

Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT

Janvier 2016 - F-PEC0915001

Timbres fiscaux électroniques

Depuis mars 2015, pour demander un passeport, il est possible d'acheter un timbre fiscal électronique sur le site "timbres.impots.gouv.fr".

Cette évolution améliore la qualité du service rendu aux usagers tout en permettant aux collectivités locales et à l'État d'agir de manière plus efficace : amélioration de l'accueil aux guichets, traitement plus rapide des dossiers, suppression du risque de perte des timbres et de leur archivage,....

Pour les usagers, la Mairie est le service public de référence en matière d'État Civil. Ainsi, bien que votre commune ne délivre pas de passeports, vous êtes certainement sollicités par vos usagers concernant les pièces à produire pour réaliser cette formalité. **Nous vous invitons donc à mentionner cette nouvelle offre sur les supports d'information que vous mettez à disposition des usagers souhaitant demander un passeport : site internet, formulaire listant les pièces à produire, bulletin municipal (etc.)**



L'achat d'un timbre fiscal en ligne est en effet simple, sécurisé et rapide :

1. A quoi sert le timbre électronique ?

Le timbre électronique est utilisé pour payer les droits de certaines formalités administratives et **principalement la demande de passeport.**

2. Quels sont les moyens de paiement disponibles ?

Le paiement sur le site d'achat de timbres électroniques est possible avec les cartes bancaires suivantes :

- Carte bleue (CB) et e-carte bleue,
- Visa,
- Mastercard.

3. Sous quelle forme se présente le timbre électronique ?

Le timbre électronique peut prendre 2 formes : un code 2D (QR code) et un identifiant à 16 chiffres.

Il peut être délivré sur 2 supports :

- un document PDF avec un code 2D qui peut également être scanné directement depuis un téléphone, une tablette par le service chargé de recevoir votre demande.
- un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier

4. Quels sont les principaux avantages pour les usagers ?

- Un timbre fiscal non nominatif
- qui s'achète 7 jours sur 7 puisque c'est un service en ligne
- le timbre fiscal électronique est remboursable durant 1 an (ce qui n'est pas le cas pour un achat chez un buraliste)
- le timbre est valable 6 mois à compter de sa date d'achat, même si le montant de cette formalité a changé

Autorisation de sortie du territoire

Un **dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs** est mis en œuvre depuis le **15 janvier 2017**, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit.

Ce nouveau dispositif est issu de l'article 49 de la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale. Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est venu préciser les conditions de mise en œuvre de l'autorisation de sortie du territoire (AST).

Cette AST sera matérialisée **par l'usage d'un formulaire CERFA (n° 15646*01)**, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est accessible sur le site www.service-public.fr

Le dispositif mis en place est différent de celui ayant existé antérieurement. Il n'impacte pas directement les préfetures et les mairies, car les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Par ailleurs, l'AST ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession d'un titre de voyage en cours de validité (en fonction des exigences des pays: passeport, accompagné d'un visa s'il est requis, carte nationale d'identité). Le passeport produit seul ne vaut plus autorisation.

Petits aménagements au jardin pour plus de nature



Un jardin est, par essence, un lieu de vie. Plus la nature y est diversifiée, plus vivant il sera et meilleures seront ses défenses contre les ravageurs ou les conditions météorologiques capricieuses. Dans la catégorie « prédateurs », il y a la célèbre coccinelle mangeuse de pucerons mais il existe plein d'autres interactions qui limitent les invasions. N'oublions pas non plus les décomposeurs qui transforment la matière organique, les pollinisateurs qui fécondent les fleurs et nous permettent de déguster les fruits et légumes de nos jardins.

Pour accueillir toute cette diversité, de nombreux aménagements sont possibles : du simple tas de branche au sol pour les insectes à la mise en place d'une mare pour les crapauds, de l'installation d'un composteur pour les lombrics à la réalisation d'un muret en pierre pour les lézards, de la pose d'un nichoir pour les chauves-souris au semis d'une prairie pour les papillons. Parfois, c'est même l'inaction qui favorise la vie : en préservant des espaces de tout entretien, on voit réapparaître des fleurs oubliées et les animaux qui y sont associés.

Pour plus d'informations : www.jardineraunaturel.org

Brûler ses déchets verts : attention !



Il est parfois tentant de céder à la facilité en brûlant ses déchets verts au jardin. Et ce d'autant plus en campagne, quand on habite loin d'une déchetterie et qu'on a un grand terrain. Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, il est interdit de brûler les déchets verts depuis des années. Pourtant, ils sont encore constatés et occasionnent des gênes de voisinage, des mauvaises odeurs, des risques incendies, mais posent surtout des problèmes sanitaires et environnementaux.

Alors que l'Ille-et-Vilaine est caractérisé par une qualité de l'air moyenne (liée aux transports et au chauffage), les brûlages accentuent la pollution aux particules fines. Ils contribuent, entre autres, à l'augmentation des cas d'asthme et de maladies respiratoires.

C'est pourquoi, les pouvoirs publics et les associations sont de plus en plus vigilants au bon respect de cette réglementation et appellent au sens civique des habitants. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Pour en savoir plus sur ces solutions : www.jardineraunaturel.org

Référence : arrêté préfectoral du 20 avril 2015

Stop au démarchage téléphonique !

Si vous souhaitez ne plus faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, inscrivez-vous sur la nouvelle liste d'opposition Bloctel. Entré en vigueur le 1^{er} juin 2016, ce dispositif entièrement gratuit pose une double interdiction pour le professionnel qui recueille vos coordonnées téléphoniques :

- l'interdiction de vous démarcher téléphoniquement ;
- l'interdiction de céder à un tiers des fichiers contenant vos données téléphoniques.

Vous pouvez inscrire jusqu'à 8 numéros de téléphone (fixe et/ou mobile) sur la liste d'opposition, par voie électronique, sur le site Internet www.bloctel.gouv.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10 000 TROYES.

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un message de confirmation (e-mail ou récépissé) précisant la date d'effectivité du service (30 jours maximum) et sa durée (3 ans renouvelables). Enfin, trois mois avant la fin de service, vous serez invité, par e-mail ou par courrier, à renouveler l'inscription de vos numéros sur le registre d'opposition.

Attention : si vous étiez sur la liste Pacitel, vous devez vous inscrire sur Bloctel pour continuer à bénéficier du service d'opposition, Pacitel ayant définitivement fermé le 1^{er} janvier 2016. De même, si vous êtes sur la liste rouge ou anti-prospection (orange), il est vivement conseillé de vous inscrire sur Bloctel. Les annuaires téléphoniques ne sont pas les seuls fichiers utilisés par les professionnels pour vous démarcher. A noter que les SMS sont exclus du dispositif Bloctel.



Démarchage panneaux solaires : Réfléchissez avant de vous engager !

La région Bretagne connaît depuis quelques mois une vague de démarchage à domicile pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et de ballons thermodynamiques. Thématiques d'actualité, les énergies renouvelables et les économies d'énergie sont aussi vues comme une opportunité financière pour des entreprises peu scrupuleuses !

Beaucoup de personnes viennent à la rencontre des associations de défense de consommateurs de la Mce pour des problèmes de raccordement et de surestimation des capacités de production des installations, d'arguments de vente frauduleux, de prix de vente élevés du matériel notamment. Alors prudence !

Nous vous rappelons que signer un devis ou un bon de commande vous engage et que le plus souvent un crédit est proposé pour le financement du matériel. Sachez qu'il n'existe pas « d'opérations blanches » ou de « prêt de toit » comme vous le diront certains vendeurs. Vous devrez rembourser votre crédit même si la production est inférieure à celle annoncée.



Si vous souhaitez vous équiper, prenez plutôt d'abord contact avec les Espaces info-énergie (www.bretagne-energie.fr ou 0 805 203 205) qui vous

conseilleront gratuitement et de façon neutre, et surtout ne cédez pas aux pressions du vendeur. Faire réaliser plusieurs devis est indispensable lorsque l'on souhaite réaliser ce genre d'investissement.

Enfin, sachez que le démarchage à domicile est encadré par des règles très strictes et protectrices du consommateur. Vous disposez notamment d'un délai de 14 jours pour annuler votre commande et votre crédit sans avoir à justifier de votre décision. Pour cela, utilisez le bordereau de rétractation contenu dans le contrat et envoyez-le en recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée.

Si vous avez un doute sur le contrat proposé, prenez rapidement contact avec une association de défense de consommateurs. Retrouvez toutes les permanences près de chez vous sur www.mce-info.org, rubrique *Infos pratiques*.

Les 4 derniers articles ont été rédigés par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Hébergements et restaurants

Hôtels

« La Gibecière »

22, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

« Le Relais des Arcandiers »

3, Rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

Chambres d'Hôtes

Le Vieux Fox

9-16, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Café du Village

21, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 19 19

Le Colibri

34, Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 10 00

L'Annexe

Rue de Rennes

Tél : 02 99 34 06 15

Gîtes de France

Tél : 08 26 10 44 44

Gîtes

Centre bourg – Yves et Brigitte Combrisson
2 chambres pour 4 personnes

Tél : 02 99 34 14 54

Le Bois au Voyer – M. Pierre De Blois
2 chambres pour 6 personnes maximum

Tél : 06 21 82 99 52

Studio meublé

Rue de Châteaubriant – 2 studios de 2 et 5 personnes

Tel : 02 99 34 13 77

Restaurants

Restaurant « La Gibecière » / Le Chèvrefeuille

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 14

Crêperie « La Manivelle »

Rue de la Poste

Tél : 02 99 34 06 15

Crêperie « Pile ou Face »

Rue du Manoir

Tél : 02 99 34 06 50

Le Relais des Arcandiers

Rue du Stade

Tél : 02 99 34 17 17

LES MEDECINS

Cabinet Laplane/Etienne – <i>Guipry-Messac</i>	02 99 34 63 19
Cabinet Ricros – <i>Guipry-Messac</i>	02 99 34 63 47
Cabinet Chau – <i>Guipry-Messac</i>	02 99 34 77 11
Cabinet Hercouët – <i>Maure-de-Bretagne</i>	02 99 34 95 37
Cabinet Chapin/Perlat – <i>Maure-de-Bretagne</i>	02 99 34 95 06
Cabinet Barau – <i>Pipriac</i>	02 99 92 16 03
Cabinet Tranchevent/Veinnat/Cloarec – <i>Pipriac</i>	02 99 34 40 09
Cabinet Melo/De Givré – <i>Sixt-sur-Aff</i>	02 99 70 02 77
Cabinet Couetmeur – <i>Mernel</i>	02 99 34 82 11



LES MAISONS MEDICALES DE GARDE

Maison médicale – *Guipry-Messac* 02 99 92 36 94
Le samedi de 12 h à 20 h, le dimanche de 8 h à 20 h et les jours fériés de 8 h à 20 h
En semaine, contacter le SAMU afin de connaître le cabinet médical de permanence
(*Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac, Pipriac*)

LES PHARMACIENS

Pharmacie Bourgeois-Michel – <i>Guipry-Messac</i>	02 99 34 63 34
Pharmacie de la gare – <i>Guipry-Messac</i>	02 99 34 60 58
Lemaire – <i>Pipriac</i>	02 99 34 42 65
Guinchart-Fournerie – <i>Maure-de-Bretagne</i>	02 99 34 89 15
Héraudeau-Gaulon – <i>Maure-de-Bretagne</i>	02 99 34 91 28
Flori-Lefevre – <i>Guignen</i>	02 99 92 20 61



LES NUMEROS D'URGENCES



S.A.M.U	15
Police secours	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112
Appel urgences handicap	114
Enfance maltraitée	119
Violences femmes info	3919
Disparition d'un enfant	17

Calendrier des fêtes Lohéac 2017



Mars

11 & 12 – Entraînement super motard – Circuit de karting



Terrain de foot

21 – Vide-greniers – Centre-bourg

Evokart –

Circuit de karting

Juin

10 – Repas du foot – Salle polyvalente

10 & 11 - Championnat de France de SuperMotard – Circuit de karting

Septembre

2 & 3 – Championnat du monde de rallycross – Circuit de rallycross

4 – Rentrée scolaire
23 & 24 – Trophée de Bretagne 2 (karting) – Circuit de karting

Avril

1 & 2 – Rallye du pays de Lohéac – Circuit de rallycross
7 – Carnaval de l'école Saint-Sauveur – Centre-bourg
22 & 23 – Entraînement Supermotard – Circuit karting
29 - Tournoi de foot Jeunes – Terrain de foot
29 & 30 – Championnat Régional de l'Ouest (karting) – Circuit de karting

25 – Kermesse de l'école Saint-Sauveur – Terrain de foot

Juillet

1 & 2 – Kermesse de l'école Les Panvolettes
1 & 2 – Maladie de Charcot – Circuit du manoir de l'automobile
8 – Soirée Camping à Lohéac Centre-bourg
15 & 16 – SLALOM (course classique) – Circuit de karting
21 – Course cycliste – Rue du Manoir
22 & 23 – Trophée de Bretagne 1 (karting) – Circuit de karting

Octobre

7 & 8 – Auto Brocante – Manoir de l'automobile
7 & 8 – Course Club (karting) – Circuit de karting

Novembre

10 – Réunion Calendrier des fêtes de Lohéac 2018 Salle des associations 19h
12 – Commémoration du souvenir Lieuron
25 – Repas de l'école Saint-Sauveur – Salle polyvalente

Mai

1 – Fête du jardin partagé – LALAC - Jardin partagé
8 – Commémoration de l'Armistice - Lohéac
8 - Tournoi de foot Séniors –

Août

26 & 27 – Défi France Minarelli

Décembre

2 – Téléthon – Salle polyvalente
17 – Père Noël des commerçants – Centre bourg

